COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AZAY-LE-RIDEAU (CCPAR)

☑ Compétence particulière liée aux risques majeurs	
☑ Connaissance risques majeurs, études,	☒ Soutien PCS
☑ Information / sensibilisation / formation	☐ Système d'alerte
☐ PICS ou organisation spécifique	□Autre(s)

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.paysazaylerideau.fr

Date de création : 1^{er} janvier 2001 Nombre de communes : 12

Nombre d'habitants sur le territoire : 12 175

Taille des communes : de 300 à 3500 habitants

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Crue de l'Indre en 1982 (fréquence centennale), 1999 et 2004

Compétence particulière liée à la problématique :

Le territoire de la communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau (CCPAR) est concerné par 2 Plans de Prévention des Risques Inondation :

PPRI Vallée de l'Indre

PPRI Val de Bréhémont

De ce fait, la CCPAR a une compétence obligatoire liée au risque inondation intitulée « Suivi et accompagnement des politiques de réduction des risques dans les zones inondables ».

Aussi, lors de sa création, la CCPAR a pris une compétence optionnelle, la compétence Protection et mise en valeur de l'environnement, avec un volet particulier appelé hydraulique.

Son champ d'actions est le suivant :

- Etudes, aménagement, gestion et entretien des cours d'eau suivants :
 - Indre et ses affluents,
 - Vieux Cher et ses affluents.

- Réalisation, aménagement et entretien des ouvrages hydrauliques (vannes, clapets, etc.) améliorant la qualité et l'écoulement des eaux des bassins versants (hors entretien courant et hors réseaux collecteurs par canalisations).
- Etudes et réalisation de travaux de restauration des ouvrages d'art. Seules les actions liées à l'hydraulique (envasement, atterrissements, réparations de dommages causés par la circulation de l'eau) sont de compétence intercommunale.
 La surveillance des ouvrages hydraulique est du ressort de la commune.
- Lutte contre les nuisibles en vue de la protection des berges du Vieux Cher, de l'Indre et de ses affluents.
- Etude d'un règlement des boisements en vue de la protection des berges des cours d'eau précités.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Dans la cadre d'un Contrat de Restauration et d'Entretien du Vieux Cher, un technicien de rivière a été embauché au sein de la CCPAR en 2006. Plusieurs missions lui sont attribuées. En ce qui concerne la thématique risques majeurs, il assure un rôle de veille sur le territoire d'une part, et d'autre part il est le lien entre les communes et l'Etablissement Public Loire pour l'élaboration des PCS.

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques:

La CCPAR est concernée par 2 PPRI : Vallée de l'Indre et Val de Bréhémont.

Un Contrat de Restauration et d'Entretien du cours d'eau Vieux Cher est en cours de réalisation.

A l'échelle du bassin versant de la basse vallée de l'Indre, une étude a été réalisé en 2007 afin d'engager des travaux de restauration et d'entretien sur l'Indre et ses affluents en prenant en compte la problématique inondation.

Dans le cadre du Projet Européen « Freude am Fluss », auquel participent notamment l'Etablissement Public Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il est prévu d'élaborer et d'expérimenter une démarche de planification concertée (Joint Planning Approach) pour la réduction des risques d'inondations en Loire Moyenne. L'objet de ce document est de proposer un montage opérationnel pour cette démarche et un site d'expérimentation : le Val de Bréhémont et l'amont du Val d'Authion.

Information / sensibilisation / formation:

Dans le cadre de la démarche « Freude am fluss », une réunion publique a été organisée pour présenter le travail de concertation. Cette réunion a été considéré comme satisfaisante du fait de la présence d'environs 180 personnes (habitants du Val de Bréhémont principalement).

Alerte:

Néant

Plan Communal de Sauvegarde (PCS):

- Elaboration en cours des PCS inondation sur 10 communes concernées

Chaque commune élabore son PCS, il y a un chef de projet + une équipe de 3 ou 4 élus. Le technicien de rivière de la CCPAR est intervenu au démarrage, sur le choix des scénarios inondation à retenir, sur la lecture des cartes afin de définir les enjeux et il a apporté des éléments vis-à-vis de ses connaissances du territoire. Après, les communes se sont approprié le projet.

Aujourd'hui, les communes travaillent leur PCS individuellement, puis, des rencontres sont organisées tous les 2 mois avec toutes les communes, afin de faire un point sur leur état d'avancement et échanger.

Au sein d'EPL (Etablissement Public Loire), il y a 2 chargés de mission PCS, qui animent ces rencontres communes, et qui apportent une méthodologie d'élaboration de PCS.

Aujourd'hui, le technicien de rivière est le référent PCS pour EPL et les communes.

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

En cours de réflexion sur le territoire de la CCPAR

Mise en place d'un dispositif de surveillance des levées de la Loire par l'Etat. Difficile à mettre en place car ce dispositif est sous la forme du volontariat.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Poursuivre la démarche « Freude am Fluss ».
- Finaliser le Plan Communal de Sauvegarde de chaque commune.

CONTACT

NOM et prénom : LEPINOY Olivier

Service/Direction de rattachement : Hydraulique / Environnement

Fonction: Technicien de rivière

Coordonnées mail: o.lepinoy@paysazaylerideau.fr

Coordonnées téléphoniques : 02 47 45 62 88

Date de recueil des informations : 02 2009